



COMMUNIQUE DE PRESSE

JEUDI 26 MAI 2011

Fin des difficultés financières pour les Centres culturels de la Communauté française.

C'est un véritable appel à l'aide que lançaient une majorité des 115 Centres culturels reconnus par la Communauté française. Les subventions de fonctionnement 2011 n'étant toujours pas arrivées. Elles ne devraient plus tarder

Le Cabinet de la Ministre de la Culture de la Communauté française, Madame Fadila Laanan, s'est excusé du retard auprès de l'Association des Centres culturels.

D'autre part, les arrêtés de subvention relatifs aux Centres culturels ont pu être retournés ce jour à l'Administration. La procédure de liquidation en extrême urgence a été sollicitée qui permettra de raccourcir fortement le délai de versement des subsides et d'éviter que les Centres culturels entament une procédure d'escompte auprès de leur banque.

Par ailleurs la Ministre Laanan a adressé ce jour une lettre d'escompte à tous les Centres culturels concernés afin de leur permettre, si cela s'avère nécessaire, d'ouvrir une ligne de crédits.

L'ACC souhaite toutefois que tout soit mis en œuvre pour qu'à l'avenir, la Communauté française respecte les échéances prévues dans sa législation et ses règlements.

Pour plus d'informations sur ce communiqué :

Pascal Dupont, Directeur de l'ACC

pascal.dupont@centres-culturels.be

0485 049 067.